

Sensibilisation au Risque Amiante Friable

PROGRAMME

1^{ère} partie : introduction

Problématique professionnelle du risque amiante

2^{ème} partie : la définition du risque

Amiante : propriétés, dangers pour la santé, les risques d'exposition

Amiante : formes, familles de matériaux

Contexte réglementaire de l'amiante

Dossier technique et réglementaire obligatoire

3^{ème} partie : la gestion du risque

Évaluation du risque d'exposition lors des interventions sur matériaux

Exercices pratiques d'évaluation

Dispositions de protection collectives et individuelles des travailleurs

Surveillance des équipements de protection

Maîtrise du risque par la formation, l'information et l'application de pratiques professionnelles sûres

Procédures d'urgence

Gestion des déchets et la restitution des locaux



Durée

Un Jour



Pré requis :

Aucun



Public concerné

Chefs d'entreprises, responsables chargés de sécurité, salariés

Buts professionnels

- Répondre à la réglementation relative à la protection des salariés contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante.
- Évaluer les risques et définir les moyens à mettre en œuvre avant d'intervenir sur des matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Objectifs pédagogiques

Etre capable :

- De connaître le cadre réglementaire
- D'évaluer les risques et dangers de l'amiante
- D'acquérir des connaissances nécessaires à la maîtrise du risque
- De gérer tous les moyens de prévention ou de protection

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques, discussions

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.